



Problème de validité de votes

Par **xanklo**, le **31/03/2011** à **15:45**

Bonjour,

Dans notre fédération d'associations, seules les association disposant une personnalité morale sont membres et donc peuvent participer aux votes. Une assemblée générale a été organisée le 27 mars dernier. Je conteste les votes car des associations de fait y ont participé. Je voudrais savoir si il est possible de faire annuler ces votes et quelle serait la procédure à mettre en place ? (je suis président d'une association membre de cette fédération et j'étais absent à cette assemblée)

Merci pour votre réponse.

JCaude Laborde
